



Fédération Française de Vol Libre  
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang



# TUTORIEL DE LA LICENCE EN LIGNE

**Attention** : la saisie à partir d'un Smartphone ou d'une tablette, peut gêner certaines fonctionnalités.

Le service licences est disponible du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00

- Par mail : [licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)

- Par tel : 04.97.03.82.88

# Demande de licence 2023

— BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

## Petite astuce !

Tout au long de votre souscription en ligne, vous pourrez visualiser vos choix en cliquant sur le titre de l'onglet.

Si vous devez apporter une modification ou corriger une erreur, vous devez utiliser le bouton **REVENIR** situé en dessous du formulaire.

[Consultez la page dédiée : Tout savoir sur les licences-assurances](#)

## Règlementation concernant le certificat médical :

- Toutes les informations sont [disponibles ici](#)
- Pour vérifier rapidement si votre certificat est valide, un outil est à votre disposition : <https://intranet.ffvl.fr/certif>

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la souscription d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente.

## Validité de la licence et des assurances incluses et souscrites

- De 15 mois - du 1er octobre 2021 au 31 décembre 2022 - pour :
  - les nouveaux licenciés ; - les licenciés qui ont interrompu pendant au moins un an leur souscription ;
  - les licenciés qui changent de type de licence au moment du renouvellement de celle-ci (ex : le licencié monoplace qui renouvelle pour une licence biplace associatif) ;
  - les licenciés 2022 qui augmentent leur garantie au premier octobre 2021.
- De 12 mois - du 1er janvier au 31 décembre 2022 - pour les pilotes qui renouvellent une licence 2021.

## Validité du titre de participation stage 9 jours

- 9 jours à partir de la date de validation du titre
- 9 jours consommés sur les deux mois à partir du 1er jour de stage validé sur [la fiche du suivi](#)

**Pour renouveler votre licence** veuillez vous identifier en entrant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe dans le cadre prévu sur la droite. =====>

Continuer

- Cliquez sur le lien [https://intranet.ffvl.fr/ffvl\\_licenceonline](https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline)
- Vous arrivez sur cette page.
- Si vous êtes nouveau licencié (vous n'avez jamais souscrit de licence à la FFVL), merci de cliquer tout en bas sur « Continuer ».
- Si vous avez déjà été licencié à la FFVL, merci de renseigner à droite votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, afin d'être connecté sur votre compte personnel Intranet.
- **ATTENTION** : une fois cette étape passée, si vous vous trompez et que vous souhaitez revenir à la page précédente, cliquez en bas sur **REVENIR** et pas sur les flèches avant/arrière de votre navigateur.

## Connexion utilisateur

Nom d'utilisateur ou e-mail \*

Mot de passe \*

Montrer le mot de passe

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

Question mathématique \*

14 + 3 =

Trouvez la solution de ce problème mathématique simple et saisissez le résultat. Par exemple, pour 1 + 3, saisissez 4.

Se connecter

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang



# Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

## — INFORMATIONS CIVILES

A noter :

- Pour la pratique de loisir du delta et/ou du parapente : âge minimum 14 ans
- Pas de restriction d'âge pour la pratique du boomerang, du cerf-volant y compris de traction ou kitesurf.

Pour la pratique du parapente, il peut être ramené à 12 ans sans dérogation, sous réserve que l'adolescent pratique dans une École Française de Vol Libre (EFVL) qui a accepté et signé pour l'année en cours les conditions de formation des mineurs de 12/13 ans au parapente.

Le mineur devra obligatoirement fournir une autorisation parentale et un certificat médical tous les ans.

Civilité \*

M.  Mme

Nom \*

Nom de jeune fille

Prénom \*

Date de naissance \*

Jour Mois Année

Lieu de naissance (Ville, Pays)

Nationalité \*

Française

Profession \*

(à renseigner)

Remplissage du formulaire

7%

Revenir

Continuer

- Si vous êtes nouveau licencié, merci de renseigner les champs demandés (mentions obligatoires illustrées par une étoile rouge). En **MAJUSCULE** de préférence, sans accent, apostrophe, slash, etc. Privilégiez les espaces ou les tirets si besoin.
- Si vous avez déjà été licencié à la FFVL et que vous vous êtes connecté avec vos identifiants personnels, vos informations civiles s'affichent automatiquement. Si vous constatez une erreur, merci de contacter le service licences.
- Une fois cette étape terminée, cliquez en bas sur continuer.

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

# Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

+ INFORMATIONS CIVILES

- VOTRE CLUB OU ÉCOLE

Dans quelle structure pratiquez-vous ?

Nom ou Numéro du club ou école \*

03908 - ecole - PREVOL PARAPENTE

Dispositif particulier pour les adhérents kite uniquement :

Suite à la demande des kiteurs, ce dispositif est mis en place afin de permettre aux pratiquants sans lien avec aucune structure, ni intention d'en rejoindre, d'intégrer malgré tout la fédération.

Pour cela veuillez entrer : 00000 puis sélectionner 00000 - CLUB - ADHESION DIRECTE FFVL

dans le champ ci-dessus : Nom ou Numéro du club ou école

Une cotisation forfaitaire (club, ligue et CDVL) de 28 € sera perçue et reversée pour un tiers à la ligue de leur lieu de résidence et pour les deux autres tiers au CDVL de leur lieu de résidence. Les ligues et CDVL seront invités à employer ces sommes à des actions directes en faveur de leurs clubs. En cas d'absence de CDVL, les sommes seront reversées à la ligue et en l'absence de ligue à la fédération.

Remplissage du formulaire

20%

Annuler

Revenir

Continuer

- Indiquez le nom (ou numéro de la structure si vous le connaissez), un menu déroulant s'affiche, descendre dessus et sélectionner la structure souhaitée.
- Si vous êtes connecté avec vos identifiants personnels, votre information de structure précédente s'affiche, **que vous pouvez modifier si besoin.**
- Si et **UNIQUEMENT SI** vous souscrivez une licence de KITE et que vous ne faites pas partie d'un club, indiquez 00000 – CLUB – ADHESION DIRECTE FFVL.
- Une fois cette étape terminée, cliquez en bas sur continuer.

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

## Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

+ INFORMATIONS CIVILES

+ VOTRE CLUB OU ÉCOLE

– CLEF DE LICENCE

Si votre structure vous a fourni une clef pour souscrire votre licence veuillez la renseigner.

Sinon cliquez sur "Continuer".

La clef est obligatoire pour certaines structures (\*).

Si vous ne disposez pas de cette clef, veuillez contacter directement votre structure.

Entrer votre def de licence

Non obligatoire.

Remplissage du formulaire

27%

Annuler

Revenir

Continuer

- Renseignement obligatoire **UNIQUEMENT** si l'étoile rouge est indiquée à côté du champ « Entrer votre clef de licence ». Autrement, cliquez en bas sur Continuer.
- Si l'**étoile rouge** apparaît, merci de prendre contact avec votre structure afin qu'elle vous délivre une clé, à usage unique. Celle-ci signifie que vous avez pris contact avec le club et que vous leur avez réglé directement la cotisation club, donc elle ne sera pas imputée sur votre licence.
- Si vous vous trompez après avoir indiqué votre clé licence, merci de prendre contact avec nos services afin de réinitialiser la clé.

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

# Demande de licence 2023

— ENCADRANTS-CHARTES

[\[éditer aide 2004\]](#)

**ATTENTION : Si vous souhaitez souscrire la licence Biplaceur associatif, votre Statut aspirant biplaceur ou qualification biplace doivent être certifiés par le RRF de votre ligue sur votre Intranet et vous devez SIGNER la charte de l'Encadrant bénévole ci-dessous.**

**ATTENTION : Si vous souhaitez souscrire la licence Moniteur professionnel, vous devez SIGNER la charte de l'Encadrant professionnel ci-dessous.**

Je suis qualifié fédéral\* et/ou diplômé d'État - ou en formation en delta / en parapente et je projette d'encadrer lors de cette saison **ou pratiquer le biplace associatif**

\* Qualifications concernées : biplace, treuilleur/remorqueur, accompagnateur, animateur, moniteur, entraîneur parapente et delta .

Non ▾

[\[éditer aide 2904\]](#)

Cette étape de signature de la charte « encadrant » est obligatoire :

- pour tout encadrant bénévole en activité. **À défaut, le licencié renonce à la couverture assurance associée à sa(ses) qualifications et ne pourra donc plus encadrer ni utiliser sa(ses) qualification(s) fédérale(s) au service d'une structure fédérale.**
- pour tout professionnel licencié à la FFVL, exerçant son activité dans une structure FFVL ou en tant qu'indépendant, assuré ou non à la FFVL.

Remplissage du formulaire

33%

Annuler

Revenir

Continuer

- **Cette partie concerne UNIQUEMENT les moniteurs ou les biplaceurs.**
- Si vous êtes concerné, sélectionnez **Oui** dans le champs et signez la charte correspondante : bénévole pour les biplaceurs et professionnelle pour les moniteurs pros. Si vous ne complétez pas cette étape, vous n'accédez pas aux licences correspondantes (Biplaceur associatif et Moniteur professionnel).
- Une fois cette étape terminée, cliquez en bas sur Continuer.
- Si vous n'êtes pas concerné, cliquez directement en bas sur Continuer.

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

# Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

+ INFORMATIONS CIVILES

+ VOTRE CLUB OU ÉCOLE

+ CLEF DE LICENCE

+ ENCADRANTS-CHARTES

- DISCIPLINES

Pratique principale => un seul choix possible

Pratique(s) secondaire(s) => vous pouvez cocher plusieurs pratiques

- PRATIQUE PRINCIPALE

Pratique principale \*

- PRATIQUE(S) SECONDAIRE(S)

- VOL

- Parapente
- Speed-Riding
- Voltige
- Cage
- Delta Souple
- Delta Rigide
- Paramoteur (qualification obligatoire)
- ULM (qualification obligatoire)
- PUL Multiaxe

- KITE

- Kitesurf
- SnowKite
- Landkite
- Catakite

- CERF-VOLANT

- Cerf-Volant

- BOOMERANG

- Boomerang

Remplissage du formulaire

40%

Annuler

Revenir

Continuer

- Pratique principale : un **SEUL** choix possible (mention obligatoire).
- Pratique secondaire : plusieurs choix possibles.
- **ATTENTION** : la pratique principale ET éventuellement les pratiques secondaires que vous choisissez déterminent le type de licence qui vous sera proposé à l'étape suivante.
- Si vous souscrivez une licence « Non pratiquant », vous devez indiquer AUCUNE dans la pratique principale.

Fédération Française de Vol Libre

Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang



Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

# Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

+ INFORMATIONS CIVILES

+ VOTRE CLUB OU ÉCOLE

+ ENCADRANTS - CHARTES

+ DISCIPLINES


- COTISATION FÉDÉRALE

Conformément à l'article L 321-1 du code du sport, la fédération française de vol libre, répondant à cette obligation, a souscrit des garanties d'assurances couvrant la responsabilité civile de ses licenciés.

A ce titre, la cotisation fédérale intègre la couverture assurance en responsabilité civile de l'adhérent - quelle que soit sa nationalité et ayant sa résidence principale et habituelle en France métropolitaine, Principauté de Monaco, Suisse, Andorre, Lichtenstein, Royaume-Uni ou dans les DROM ou dans les COM et PTOM ou en Union Européenne.

La licence fédérale comprend une couverture en responsabilité civile pour les sports de pleine nature - la liste des sports couverts et la limite territoriale du contrat sont précisées dans la notice d'information légale.

+ + INFORMATIONS SUR LA COUVERTURE EN RC

 Choisir le type de licence \*

- Stage 9 jours parapente, delta, speed-riding 34 €
- Activité encadrée en école : parapente, delta, speed-riding 51.5 €
- Primo licencié parapente, delta, speed-riding 54 €

+ DESCRIPTIF

Remplissage du formulaire

47%

Annuler

Revenir

Continuer

- Sélectionnez le type de licence souhaité, en fonction des choix qui vous sont proposés, générés à partir des pratiques sélectionnées sur l'étape précédente.
- Si votre type de licence n'apparaît pas : soit vous n'avez pas sélectionné les bonnes pratiques, dans ce cas, cliquez en bas sur revenir et faites les modifications adéquates ; soit votre structure ne propose pas ce type de licence, auquel cas, merci de prendre contact directement avec eux.

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

Fédération Française de Vol Libre

Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang





# Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

+ INFORMATIONS CIVILES

+ VOTRE CLUB OU ÉCOLE

+ ENCADRANTS-CHARTES

+ DISCIPLINES

+ COTISATION FÉDÉRALE

- OPTIONS

[\[éditer aide 2015\]](#)

- DESCRIPTIF

Option	Prix	Informations
--------	------	--------------

Remplissage du formulaire

53%

Annuler

Revenir

Continuer

- Cliquez directement sur Continuer si la page est vide.
- Si vous êtes compétiteur, l'option compétition s'affichera ici.

Service licences :  
Par mail : [licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

Fédération Française de Vol Libre  
Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang



## Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

+ INFORMATIONS CIVILES

+ VOTRE CLUB OU ÉCOLE

+ ENCADRANTS-CHARTES

+ DISCIPLINES

+ COTISATION FÉDÉRALE

+ OPTIONS

- COTISATIONS CDVL ET LIGUE

Ces sommes correspondent aux cotisations mises en place par votre CDVL et/ou votre ligue dans le cadre de leur politique territoriale : elles leur seront intégralement reversées.

Montant de la cotisation CDVL

1 €

Montant de la cotisation Ligue

1 €

Remplissage du formulaire

60%

Annuler

Revenir

Continuer

- Etape que vous ne pouvez pas modifier.
- Vous pouvez cliquer directement en bas sur Continuer.
- **Pour information** : CDVL signifie Comité Départemental de Vol libre. LIGUE signifie antenne régionale de Vol libre.
- Ces cotisations, votées en assemblées générales par les ligues et les Cdvl, sont une contribution pour participer au développement des sites de pratiques, des structures ou autres projets divers en rapport avec nos activités.

Service licences :

Par mail :

[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)

Par tel :

04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

## Explicatif concernant le certificat médical

La périodicité de présentation du certificat médical :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les modalités sont simplifiées.

Retrouvez toutes les informations sur la page dédiée <https://federation.ffvl.fr/pages/les-documents-m-dicaux-li-s-licence>

### APPLICATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

Activité	Aptitude médicale à la pratique	
	Moins de 18 ans	Majeurs
<b>Volantes - Delta - Parapente</b>		
Pratique solo loisir	Pas de CACI- questionnaire spécifique obligatoire	Pas de CACI - lors de la prise de licence proposer de télécharger les contre-indications médicales et de confirmer leur lecture et leur compréhension (devoir d'information de la FFVL)
Pratique handicapée temporaire ou permanente	Questionnaire spécifique obligatoire et si besoin traitement par la commission médicale	
Pratique du biplace (professionnel et associatif)	non	CACI à la souscription et tous les 5 ans - questionnaire spécifique obligatoire hors année du CACI
Carte compétiteur	CACI à la souscription et tous les ans	
<b>Non volantes - Kite</b>		
Pratique de loisir et de compétition	Pas de CACI - questionnaire spécifique obligatoire	Pas de CACI - lors de la prise de licence proposer de télécharger les contre-indications médicales et de confirmer leur lecture et leur compréhension (devoir d'information de la FFVL)
Pratique handicapée temporaire ou permanente	Questionnaire spécifique obligatoire et si besoin traitement par la commission médicale	
Pratique de moniteur professionnel	non	CACI à la souscription et tous les 5 ans - questionnaire spécifique obligatoire hors année du CACI
<b>Non volantes - Cerf volant-Boomerang</b>		
Pratique de loisir et de compétition	Pas de CACI - questionnaire spécifique obligatoire	Pas de CACI

Service licences :  
Par mail : [licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

# Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

+ INFORMATIONS CIVILES

+ VOTRE CLUB OU ÉCOLE

+ ENCADRANTS-CHARTES

+ DISCIPLINES

+ COTISATION FÉDÉRALE

+ OPTIONS

+ COTISATIONS CDVL ET LIGUE

+ APTITUDE PHYSIQUE / CERTIFICAT MÉDICAL (CACI)

— COORDONNÉES

Code postal \*

Ville \*

en majuscules

N° et rue \*

en majuscules

Lieu dit / complément

en majuscules

Immeuble / résidence / appartement

en majuscules

Pays de résidence \*

Courriel \*

Tel fixe

chiffres uniquement

Tel portable

chiffres uniquement

Numéro tel contact si urgence

chiffres uniquement

Remplissage du formulaire

73%

Annuler

Revenir

Continuer

- Renseignez vos informations personnelles.
- Tous les champs sont à compléter en **MAJUSCULE** de préférence, sans accent, apostrophe, cédille, slash, etc. Privilégiez les espaces ou les tirets si besoin.
- L'adresse email : tout en minuscules.

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

Fédération Française de Vol Libre  
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang



— ASSURANCES OPTIONNELLES

+ + POUR TOUT SAVOIR

Individuelle Accident & Rapatriement

Pack Essentiel Volant : 53 €

Pack Tranquillité Volant : 85.75 €

Pack Sérénité Volant : 113.5 €

Pack Prémium Volant : 335.5 €

Autres assurances

Extension sports de pleine nature : 6 €

Extension Assistance Rapatriement Monde entier : 180 €

IJ Accidentelles 25€/jour (réservé Travailleurs Non Salarisés) : 96 €

IJ Accidentelles 50€/jour (réservé Travailleurs Non Salarisés) : 180 €

oui je souhaite l'assurance Protection Juridique : 1.5 €

non je ne souhaite pas l'assurance Protection Juridique

Assurance	Prix	Informations
Pack Essentiel Volant	53 €	IA - Individuelle Accident : capital décès/invalidité de 10 000€ - couverture monde entier sauf pays sous embargo, <u>et</u> AR - Assistance Rapatriement <u>Union Européenne</u> (les garanties de l'AR s'exercent dans les pays de l'Union Européenne, en Suisse, en Andorre, à Monaco, au Liechtenstein, au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie)  Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + PLUS
Pack Tranquillité Volant	85.75 €	Pack Essentiel + augmentation du capital décès/invalidité de 15 000€ Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + PLUS
Pack Sérénité Volant	113.5 €	Pack Essentiel + augmentation du capital décès/invalidité de 30 000€ Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + PLUS
Pack Prémium Volant	335.5 €	Pack Essentiel + augmentation du capital décès/invalidité de 150 000€ Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + PLUS
Extension sports de pleine nature	6 €	En complément d'un pack : extension des garanties pour la pratique des sports de pleine nature. Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + PLUS
Extension Assistance Rapatriement Monde entier	180 €	<u>En complément d'un pack</u> pour une extension des garanties Assistance Rapatriement pour le <u>Monde Entier</u> Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + PLUS
IJ Accidentelles 25€/jour (réservé Travailleurs Non Salarisés)	96 €	En complément de minima du pack tranquillité, option "indemnités journalières" réservée aux travailleurs non salariés. Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + POUR TOUT SAVOIR...
IJ Accidentelles 50€/jour (réservé Travailleurs Non Salarisés)	180 €	En complément de minima du pack tranquillité, option "indemnités journalières" réservée aux travailleurs non salariés. Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + POUR TOUT SAVOIR...
Protection Juridique	1.5 €	PROTECTION JURIDIQUE contrat Protexia-Alliance N° 787048 Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles <a href="#">ici</a>  + + POUR TOUT SAVOIR

Remplissage du formulaire

80%

Annuler Revenir Continuer

Service licences :  
Par mail : [licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

- Cochez/décochez les options d'assurance souhaitées/non souhaitées.
  - Les assurances proposées vous couvrent pour vos dommages corporels et pour bénéficier d'une défense de vos droits en cas de litige (Protection Juridique = uniquement pour les résidents en France, DROM, Polynésie Française et Nouvelle Calédonie).
  - Un explicatif de chaque type d'assurance vous est proposé, avec un accès aux contrats correspondants.
- Si vous ne souscrivez pas d'assurance individuelle, il vous sera demandé une confirmation sur la page suivante.**

# Demande de licence 2023

← ASSURANCES OPTIONNELLES

+ + POUR TOUT SAVOIR

Individuelle Accident & Rapatriement

- Pack Essentiel Volant : 53 €
- Pack Tranquillité Volant : 85.75 €
- Pack Sérénité Volant : 113.5 €
- Pack Prémium Volant : 335.5 €

Autres assurances

- Extension sports de pleine nature : 6 €
- Extension Assistance Rapatriement Monde entier : 180 €
- IJ Accidentelles 25€/jour (réservé Travailleurs Non Salariés) : 96 €
- IJ Accidentelles 50€/jour (réservé Travailleurs Non Salariés) : 180 €

oui je souhaite l'assurance Protection Juridique : 1.5 €

non je ne souhaite pas l'assurance Protection Juridique

**X** L'individuelle Accident incluse dans les pack **garantit au bénéficiaire de l'assuré un capital-décès invalidité** suite à un accident de l'assuré dans sa pratique d'une discipline du vol libre, ainsi que la prise en charge de frais médicaux et de thérapie sportive.

Le pilote doit désigner son ou ses bénéficiaires. A défaut de désignation écrite, les bénéficiaires seront le conjoint, à défaut et à parts égales les enfants nés ou à naître, représentés ou non, à défaut les ayants droit de l'assuré.

Je suis informé(e) de la possibilité et de l'intérêt que j'aurais à souscrire des garanties individuelles accidents complémentaires et optionnelles (packs proposés sur la licence)

Je confirme ne pas souscrire d'individuelle accident (IA), en cochant OUI dans la case ci-dessous.

Mettre OUI dans la case si vous êtes d'accord avec la phrase ci dessus.

Assurance	Prix	Informations
Pack Essentiel Volant	53 €	IA - Individuelle Accident : capital décès/invalidité de 10 000€ - couverture monde entier sauf pays sous embargo, <u>et</u> AR - Assistance Rapatriement <u>Union Européenne</u> (les garanties de l'AR s'exercent dans les pays de l'Union Européenne, en Suisse, en Andorre, à Monaco, au Lichtenstein, au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie)

Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles [ici](#)

+ + PLUS

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

- Si vous ne souscrivez pas d'assurance individuelle, **indiquez OUI** dans la case prévue à cet effet puis cliquez sur Continuer.

## Demande de licence 2023

### — ASSURANCES MATÉRIEL

ATTENTION : La garantie ne sera acquise que si le formulaire d'adhésion et de déclaration du matériel assuré a bien été retourné à la FFVL - 1 place du Général Goiran 06100 NICE ou à [assurances@ffvl.fr](mailto:assurances@ffvl.fr)

Télécharger le formulaire d'adhésion et de désignation du matériel assuré [ici](#).

La validité de la garantie pack matériel prendra effet à la date de souscription et au plus tôt le 1er octobre 2021 et se terminera le 31 décembre 2022

#### + + POUR TOUT SAVOIR

- Formule A - Dommages accidentels seuls Valeur assurée 1000€ : 62.5 €
- Formule A - Dommages accidentels seuls Valeur assurée 2000€ : 93.75 €
- Formule A - Dommages accidentels seuls Valeur assurée 3000€ : 125 €
- Formule B - Dommages accid/vol/perte Valeur assurée 1000€ : 125 €
- Formule B - Dommages accid/vol/perte Valeur assurée 2000€ : 150 €
- Formule B - Dommages accid/vol/perte Valeur assurée 3000€ : 187.5 €

Remplissage du formulaire

87%

Annuler

Revenir

Continuer

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

- Cochez l'option d'assurance souhaitée si vous voulez assurer votre matériel **PERSONNEL**.
- Merci de renvoyer le formulaire de désignation du matériel téléchargeable à l'adresse <https://federation.ffvl.fr/pages/les-assurances#matos>

## Demande de licence 2023

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

+ INFORMATIONS CIVILES

+ VOTRE CLUB OU ÉCOLE

+ ENCADRANTS-CHARTES

+ DISCIPLINES

+ COTISATION FÉDÉRALE

+ OPTIONS

+ COTISATIONS CDVL ET LIGUE

+ APTITUDE PHYSIQUE / CERTIFICAT MÉDICAL (CACI)

+ COORDONNÉES

+ ASSURANCES OPTIONNELLES

+ ASSURANCES MATÉRIEL

– VIE PRIVÉE

Les données à caractère personnel recueillies par la FFVL dans ce formulaire sont collectées et traitées dans le but de permettre la gestion de votre licence et de vos assurances.

En remplissant cette demande d'adhésion vous consentez à l'utilisation de vos données personnelles et à recevoir les informations générales communiquées par la FFVL.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, nous vous prions d'adresser votre demande à

FFVL - 1 place du Général Goiran - 06100 NICE

+ COÛT DE VOTRE LICENCE

Remplissage du formulaire

100%

Annuler

Revenir

Enregistrer

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.



# Demande de licence 2023

— COÛT DE VOTRE LICENCE

**Récapitulatif de votre licence**

**Attention votre licence n'est pas encore enregistrée, vous devez mettre OUI en bas de cette page et cliquer sur "Enregistrer".**

Vous avez choisi :

Cotisation fédérale :  
Licence Activité encadrée en école : parapente, delta, speed-riding : 49 €  
Cotisations CDVL - Ligue :  
La cotisation au CDVL est de 1 €  
La cotisation à la Ligue est de 1 €  
Option(s) fédérales :  
Option : Vol Passion : 6 €

Option(s) assurances :  
Option : Protection Juridique : 1.5 €

**Le montant total de votre licence est de 58.50 €**

**Attention votre licence n'est pas encore enregistrée, vous devez mettre OUI en bas de cette page et cliquer sur "Enregistrer".**

Veillez prendre connaissance :

- des notices d'information légales relatives à votre pratique prévues par L321.6 du Code du Sport ci-dessous [ici](#)
  - AXA CS - RC inclus dans la licence et IA du pack Essentiel
  - TOKIO MARINE - pack tranquillité, sérénité et premium - Indemnités journalières réservées au TNS
  - EUROP-ASSISTANCE - Secours et rapatriement Europe
  - EUROP-ASSISTANCE - Extension monde entier
  - HELVETIA - Risques matériels
  - AXA FRANCE IARD - RC sports de pleine nature (inclus dans la licence)
  - TOKIO MARINE - IA sports de pleine nature du pack IA/AR sports de pleine nature
  - PROTEXIA - Protection juridique
- des conditions d'aptitude physique et contre-indications
- les documents d'information normalisée sur le produit assurance (IPID) : [ici](#)

et en accepter les conditions

Je reconnais avoir pris connaissance \*

Mettre OUI dans la case si vous êtes d'accord avec la phrase ci dessus.

Remplissage du formulaire

100%

Annuler Revenir Enregistrer

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.

- Récapitulatif de votre licence, avec les options choisies et le montant total à régler.
- **ATTENTION** : si vous constatez une erreur et que vous souhaitez la modifier, cliquez en bas sur **REVENIR** jusqu'à ce que vous arriviez sur la page correspondante.
- Sinon, indiquez **OUI** dans la case prévue à cet effet, puis cliquez sur enregistrer.
- A l'issue, 5 possibilités de paiement vous sont proposées : CB = validation de la licence instantanée ; virement = date du paiement qui fait foi ; chèque = cachet de la poste qui fait foi ; Paypal = date du paiement qui fait foi ; chèques-vacances ou Coupons Sport = cachet de la poste qui fait foi.

- Une fois votre licence validée (selon le type de paiement choisi), vous recevez sur votre adresse mail une confirmation de paiement et de validation.
- Si vous êtes nouveau licencié, vous recevez également par mail les **IDENTIFIANTS** avec lesquels vous pourrez dorénavant accéder à votre compte intranet, vous inscrire aux compétitions, etc.
- **ATTENTION** : il arrive que les mails se classent dans les messages indésirables ou SPAM, merci de vérifier ce dossier avant de nous contacter.
- Vous pouvez télécharger et imprimer votre attestation de licence directement sur votre intranet. La FFVL n'imprime pas de carte de licence, sauf demande individuelle, auquel cas, une copie papier est envoyée à votre adresse postale.
- Nous espérons que ce tutoriel vous aura simplifié au maximum la saisie de votre licence.
- Nous sommes heureux de vous compter parmi nos licenciés et vous souhaitons de bons vols et de bons rides.

Service licences :  
Par mail :  
[licences@ffvl.fr](mailto:licences@ffvl.fr)  
Par tel :  
04 97 03 82 88 de  
08h00 à 12h00.